



# Master Gestion des organisations

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Gestion des organisations. 2009, Université Paris-Sud.  
hceres-02035407

**HAL Id: hceres-02035407**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035407>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

## ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université Paris 11 - Paris-Sud

Demande n°S3100017016

Domaine : Droit Economie Gestion

Mention : Gestion des organisations



Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

La mention comporte six spécialités, auxquelles s'ajoutent deux nouvelles spécialités en création, qui sont «Marketing de l'innovation» et «Entrepreneuriat, repreneuriat et PME». Elle s'inscrit dans la logique de masterisation d'une maîtrise de Sciences de gestion, qui reste d'ailleurs le diplôme intermédiaire délivré à l'issue du M1. Pourquoi dès lors ne pas avoir retenu l'appellation «Sciences de gestion» pour la mention si celle-ci s'inscrit dans la logique d'un M1 généraliste qui débouche sur des spécialités nombreuses (trop ?) et très professionnalisantes, à l'exception d'une spécialité à vocation recherche. Cet aspect reste toutefois purement lié à la lisibilité et ne remet pas en cause la pertinence globale de la démarche.

L'esprit LMD est assez mal respecté car la tubularité reste présente dès le début du M1 avec les trois parcours «Gestion des organisations», «Comptabilité-Contrôle-Audit» et «Commerce International et Achat». Sans remettre en cause la pertinence des programmes, qui sont assez correctement adaptés aux objectifs pédagogiques des formations concernées, on peut se demander s'il n'aurait pas été souhaitable de décomposer cette mention en trois.

En ce qui concerne l'appui recherche, le rattachement des membres académiques au PESOR est pertinent, sachant que cette unité de recherche est à la fois dynamique et en cours de reconnaissance sur les champs académiques concernés. La participation des professionnels est tout à fait satisfaisante, tant en quantité qu'en qualité.

En ce qui concerne l'attractivité, le positionnement de cette mention en aval d'une licence d'économie-gestion lui permet un flux global d'environ 230 étudiants dans le M1 avec un volume en apprentissage d'environ 30-40 étudiants. On peut regretter que l'information sur les flux des spécialités soit très hétérogène et souvent de mauvaise qualité, ne permettant pas de mesurer leur attractivité voire même leur viabilité.

Le positionnement par rapport aux autres formations dans le contexte universitaire est bien décrit et semble faire ressortir des complémentarités ou une faible redondance avec les autres institutions.

En ce qui concerne l'ouverture internationale, il y a de nombreux accords avec des universités étrangères, essentiellement pour le parcours «achat et commerce international». En revanche, les autres parcours ne semblent pas bénéficier de tels avantages.

- Points forts :
  - Qualité de l'équipe pédagogique.
  - Cohérence globale de l'offre de formation et des programmes, même si la lisibilité pourrait être améliorée.
  - Appui recherche de qualité.
  - Bonne professionnalisation des spécialités et possibilité offerte de l'apprentissage.
- Points faibles :
  - Dossier présenté trop volumineux par rapport à la qualité des informations communiquées.
  - Lisibilité de la structure de la mention qui peut être améliorée.



## Avis par spécialité

### Organisation, stratégie et risques

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Spécialité récente (2006) dont la notoriété n'est pas encore affirmée, qui était uniquement à vocation recherche et qui s'inscrit dans une perspective Recherche et Professionnelle pour la prochaine contractualisation.

- Points forts :
  - Filière relative sélective pour les inscrits en thèse à l'issue du M2.
  - Positionnement original sur la question des risques en management.
  - Une chaire sur l'immatériel.
  - Création d'un parcours professionnel à côté du parcours recherche initial.
- Point faible :
  - Le positionnement peut aussi être un handicap en spécialisant trop les étudiants, mais c'est un choix défendable.

### Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA)

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Cursus lisible et bien référencé dont l'attractivité est en augmentation constante.

- Points forts :
  - Obtention des équivalences avec le DSCG.
  - Nombre croissant de candidatures.
- Point faible :
  - La formation ne prend plein effet qu'à partir du M1, quand dans d'autres universités, il est possible de commencer dès la L3, sachant que l'ensemble du programme est très lourd.
- Recommandation :
  - La spécialité est tubulaire et mériterait de constituer au moins la base d'une mention complète éventuellement accompagnée des autres spécialités proches.

### Stratégie et ingénierie financière

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

- Points forts :
  - Equipe pédagogique adaptée et de bon niveau.
  - Attractivité (360 candidatures) et flux satisfaisants (31 étudiants en moyenne).
  - Programme pédagogique bien structuré, pertinent et en cohérence avec l'intitulé de la spécialité.
- Point faible :
  - Le M1 «Gestion des organisations» risque d'être trop large pour permettre une bonne spécialisation dans le domaine en M2 (cf. à ce sujet, les remarques générales sur le master).
- Recommandation :

L'ouverture d'une option «Finance-Comptabilité» ou «Finance-Contrôle» ou dans tous les cas, d'une option dédiée à ces disciplines en M1, deuxième semestre, permettrait de faire passer certains des enseignements du M2 en M1 et ainsi, accroître la spécialisation et/ou élargir le champ de la formation en incluant de nouveaux cours en M2. Il est vrai qu'elle réduirait la dimension stratégie de la spécialité.



## Contrôle de gestion et ressources humaines

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

La spécialité souhaite un changement de positionnement vers la Gestion des Ressources Humaines, ce qui représente une tentative originale mais qui peut être risqué en raison d'une moindre lisibilité professionnelle.

- Points forts :
  - Spécialité répondant à de réels besoins et originale par ailleurs.
  - Programme pédagogique du M2 adapté et cohérent.
- Points faibles :
  - Pas d'information sur l'attractivité et les flux.
  - L'ancrage dans le M1 n'est pas évident à percevoir.
  - La présentation de l'insertion professionnelle mériterait d'être sensiblement revue et étoffée au regard de l'intitulé de la spécialité.
- Recommandation :

Il serait peut-être souhaitable de favoriser une mise en cohérence du M1 avec cette spécialité.

## Entreprises et services publics

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Cette spécialité fait l'objet d'un rattachement à une autre mention intitulée «Droit fondamental et appliqué et droit de l'entreprise». Ce double rattachement est justifié par son caractère pluridisciplinaire.

Le montage est quelque peu complexe et pas vraiment justifié. Qui choisit la mention finalement délivrée pour le diplôme obtenu ? Le cursus antérieur de l'étudiant (Droit vs. Economie, gestion) détermine-t-il seulement les pondérations pour la validation du diplôme ou la nature de la mention ?

- Points forts :
  - Ancienneté, originalité et reconnaissance de la formation.
  - Tentative originale de collaboration entre juristes publicistes et gestionnaires.
- Points faibles :
  - Intitulé et objectifs très larges pour une spécialité professionnelle.
  - Programme pédagogique trop général et assez déconnecté du M1.
- Recommandations :
  - Les objectifs pluridisciplinaires liés à l'analyse de la place et le statut des services publics en Europe et à l'introduction de la concurrence est intéressante mais ne transparait pas suffisamment dans le programme pédagogique.
  - Il serait souhaitable, au regard de l'ancienneté de la formation, de pouvoir produire des informations plus pertinentes sur l'insertion professionnelle.

## Achat et commerce à l'international

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Cette spécialité comporte deux parcours distincts : «Achat à l'international» et «Commerce à l'international».

- Points forts :
  - Spécialité très solidement ancrée dans le cursus M1. Il s'agit manifestement d'un point fort de l'Université.
  - Originalité pour le parcours «Achats».



- Ancrage fort dans l'international et les collaborations universitaires comme professionnelles.
- Cours en trois langues.
- Forte demande de la part des entreprises.

- Points faibles :
  - Une sur-spécialisation peut-être trop rapide.
  - Maquette pédagogique un peu sommaire dans sa présentation.

- Recommandation :

Le caractère très tubulaire de cette spécialité permettrait d'en faire une mention à part entière, sauf si la logique d'insertion au niveau du M2 est privilégiée.

## Marketing de l'innovation

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Spécialité demandée en création pour la prochaine contractualisation.

- Points forts :
  - Complète l'offre de l'Université en gestion.
  - Peut s'appuyer sur l'expérience des spécialités existantes en Commerce.
  - Répond à une demande de la part des étudiants.
- Points faibles :
  - Manque d'ancrage véritable dans le M1.
  - Malgré son appellation, la notion d'innovation n'est que moyennement présente.
- Recommandations :
  - Rapprocher en M1 le cursus des différentes spécialités et parcours tournés vers le commerce. Ce rapprochement permettrait de faire l'économie de certains cours en M2.
  - Centrer effectivement mieux le diplôme sur l'innovation (exemple : le cours de marketing stratégique pourrait aisément être dispensé dans les années précédentes. Idem pour «Risques et gestion de crise» ou «Gestion de projet»).

## Entrepreneuriat, Repreneuriat et PME

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Spécialité demandée en création pour la prochaine contractualisation.

- Points forts :
  - Formation relativement originale pour la partie «Reprise d'entreprise» et répondant à un besoin réel.
  - Partenariat avec les instances professionnelles.
- Point faible :
  - Risque de redites avec les années précédentes, mais le public sera probablement issu de l'extérieur et plutôt en formation continue.
- Recommandation :

Prévoir de la comptabilité pour la partie «Gestion financière».



## Commentaire et recommandations

- La plus grande difficulté de cette mention est surtout liée à sa structure. Un découpage sur la base de deux ou trois mentions sera d'autant plus nécessaire si l'accroissement de l'offre de formation en management sur Paris-Sud est envisagé dans le futur. Il permettrait sans aucun doute une meilleure préparation aux spécialités très professionnalisées, sans exclure une mutualisation de certains enseignements.
- Une meilleure analyse de l'insertion professionnelle est également indispensable. Cela est d'autant plus nécessaire pour les spécialités qui présentent un caractère récent.